

BRÈVES SECTORIELLES

États-Unis

Une publication du SER des États-Unis
N°2025-26 du 11 juillet 2025

Sommaire

Commerce et sanctions

1. D. Trump repousse au 1^{er} août la fin de la suspension des droits réciproques spécifiques et module les taux applicables à 22 pays
2. D. Trump lève les sanctions sur la Syrie par décret présidentiel

Climat – énergie – environnement

3. Le président D. Trump demande l'application stricte des restrictions sur les subventions fédérales introduites par le One Big Beautiful Bill Act pour les énergies solaires et éolienne
4. Le département de l'énergie évalue la fiabilité et la sécurité du réseau de transport d'électricité

Transport et infrastructure

5. Le Secrétaire aux transports lance une série d'initiatives dans le domaine routier
6. Le Département des transports révisé les procédures de plusieurs de ses agences en matière d'autorisation environnementale

Industrie

Brèves

Numérique et innovation

7. La Cour suprême valide la loi texane sur la vérification d'âge en ligne
8. Le Congrès adopte une loi de réconciliation budgétaire comprenant des mesures sectorielles sur la vente de spectre hertzien et l'usage de l'IA par l'administration

Santé

9. Le secteur pharmaceutique réagit modérément à la menace de 200% de droits de douane

Vous pouvez retrouver les publications du SER, dont le Washington Wall Street Watch, [ici](#).

Commerce et sanctions

1. D. Trump repousse au 1^{er} août la fin de la suspension des droits réciproques spécifiques et module les taux applicables à 22 pays

Par un décret présidentiel [publié](#) lundi 7 juillet, D. Trump a reporté au 1^{er} août la fin de la suspension des droits « réciproques » spécifiques, initialement fixée au 9 juillet. Aux termes du décret, les « droits réciproques » spécifiques seront réactivés le 1^{er} août à minuit et une minute. Par ailleurs, le Président a annoncé, via la publication de lettres sur son réseau *Truth social* les 7 et 9 juillet, la modification des taux de droit réciproques applicables à 22 pays.

Pays	Droits "réciproques" spécifiques initiaux (suspendus)	Droits "réciproques" spécifiques annoncés à compter du 1 ^{er} août
Afrique du Sud	30%	30%
Algérie	30%	30%
Bangladesh	37%	35%
Bosnie-Herzégovine	35%	30%
Brésil	10%	50%
Brunei	24%	25%
Cambodge	49%	36%
Corée du Sud	25%	25%
Indonésie	32%	32%
Iraq	39%	30%
Japon	24%	25%
Kazakhstan	27%	25%
Laos	48%	40%
Lybie	31%	30%
Malaisie	24%	25%
Moldavie	31%	25%
Myanmar	44%	40%
Philippines	17%	20%
Serbie	37%	35%
Sri Lanka	44%	30%
Thaïlande	36%	36%
Tunisie	28%	25%

2. D. Trump lève les sanctions sur la Syrie par décret présidentiel

Dans le prolongement des premières mesures intervenues le 23 mai (cf. Brèves sectorielles du 30 mai), le Président Trump a signé le 30 juin un [décret présidentiel](#) qui abroge les décrets présidentiels antérieurs imposant des sanctions contre la Syrie, et permet ainsi la radiation d'environ cinq cents individus et entités des listes du département du Trésor. Cependant, la désignation de 139 personnes est maintenue au titre de leurs liens avec le régime Assad, Daech, ou d'autres activités déstabilisatrices dans la région telles que la violation des droits humains, les activités de prolifération et le trafic de drogue. Ce nouveau régime de sanction devient le « *Promoting Accountability for Assad and Regional Stabilization Sanctions Program* » (PAARSS).

En outre, le décret présidentiel assouplit les mesures de contrôle à l'exportation de certains biens et lève les restrictions à certaines aides étrangères. Le secrétaire d'Etat est également chargé de réexaminer la désignation de la Syrie comme Etat soutenant le terrorisme.

Dans le prolongement de ce décret, le 8 juillet, le secrétaire d'Etat a [radié](#) le Front al-Nostra (HTS) de la liste des « organisation terroristes étrangères » (FTO).

Brèves

- Le 8 juillet 2025, alors qu'une enquête 232 avait été ouverte dans ce secteur le 1^{er} avril 2025, Donald Trump a [menacé](#) d'imposer des tarifs douaniers de 200 % sur les importations de médicaments après une période de transition qui pourrait durer plus d'un an.
- Le 9 juillet 2025, D. Trump a [indiqué](#) sur son réseau social que, au vu du rapport « robuste » qu'il a reçu sur les risques en termes de sécurité nationale associés aux importations de cuivre, il mettrait en place à partir du 1^{er} août des droits de douane de 50% sur les importations de ce métal.
- Le 1^{er} juillet 2025, le département du Trésor a [désigné](#) quatre individus et quatre entités russes, ainsi qu'une entité britannique pour leur implication dans des activités cybercriminelles ciblant des victimes aux Etats-Unis et à travers le monde entier.
- Le 3 juillet 2025, le département du Trésor a [désigné](#) un individu iraquien, douze navires et vingt entités basé en Iran, aux Iles Vierges des Etats-Unis, aux Iles Marshall, aux Seychelles, au Panama, aux Emirats arabes unis, en Inde, au

Royaume-Uni, à Singapour et en Turquie, pour leur implication dans des réseaux facilitant le commerce de pétrole iranien.

- Le 3 juillet 2025, le département du Trésor a [désigné](#) une entité et sept individus libanais pour leur lien avec une institution financière contrôlée par le Hezbollah, Al-Qard Al-Hasan, et désignée par le département du Trésor en 2007.
- Le 8 juillet 2025, le département du Trésor a [désigné](#) un individu et deux entités nord-coréens, ainsi qu'un individu et deux entités russes, pour leur implication dans un réseau de travailleurs informatiques générant des revenus pour le régime nord-coréen.
- Le 9 juillet 2025, le département du Trésor a [désigné](#) Francesca Paola Albanese, Rapporteuse spéciale sur la situation dans les Territoires palestiniens occupés, au titre du régime de sanctions visant la Cour pénale internationale.
- Le 9 juillet 2025, le département du Trésor a [désigné](#) vingt-deux entités basées à Hong Kong, aux Emirats arabes unis et en Turquie pour avoir facilité la vente de pétrole iranien pour le compte de la Force Al-Qods, désignée comme organisation terroriste étrangère par l'administration américaine.

Climat – énergie – environnement

3. Le Président D. Trump demande l'application stricte des restrictions sur les subventions fédérales introduites par le One Big Beautiful Bill Act pour les énergies solaires et éolienne

Le 7 juillet 2025, le président D. Trump a [signé](#) un décret présidentiel visant à mettre fin à la dépendance des Etats-Unis aux énergies vertes intermittentes, comme l'éolien et le solaire, jugées coûteuses, peu fiables, et menaçant la sécurité nationale en rendant les États-Unis dépendants de chaînes d'approvisionnement contrôlées par des adversaires étrangers. Le décret demande dans les 45 jours suivants sa signature : i) au département du trésor, de faire strictement appliquer la suppression des crédits d'impôt pour les installations éoliennes et solaires introduite par le One Big Beautiful Bill Act, notamment en publiant de nouvelles instructions si besoin; ii) au département de l'intérieur (DoI) de réexaminer ses politiques pour détecter tout traitement préférentiel accordé aux installations éoliennes et solaires par rapport aux sources « pilotables » (charbon, gaz, nucléaire), et de réviser ces pratiques si nécessaire.

4. Le département de l'énergie évalue la fiabilité et la sécurité du réseau de transport d'électricité

Le département de l'énergie (DoE) a [publié](#) le 7 juillet un [rapport](#) évaluant la fiabilité et la sécurité du réseau de transport d'électricité américain, en réponse à une demande du [décret présidentiel](#) « renforcer la fiabilité et la sécurité du réseau électrique » du 8 avril 2025. Le DoE indique que l'étude montre que la fermeture progressive des centrales existantes et les retards dans le déploiement de nouvelles capacités de production fiables, qui sont la conséquence de l'agenda écologiste « radical » des précédentes administrations, risquent de provoquer une augmentation des coupures de courant et un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande d'électricité, notamment en raison de la forte croissance des centres de données alimentés par l'intelligence artificielle (IA), mettant en péril la sécurité énergétique des États-Unis. Le DoE précise qu'avec la croissance prévue de la demande, les retraits de moyens de production électriques qui sont prévus augmentent le risque de coupures de courant de 100 fois d'ici 2030. Le DOE précise également que : i) le rapport identifie les régions les plus vulnérables aux coupures selon divers scénarios météorologiques et de retrait, et propose des objectifs de capacité nécessaires pour restaurer un niveau de fiabilité acceptable ; ii) le rapport éclaire également l'utilisation potentielle de l'autorité d'urgence du DOE en vertu de la section 202(c) de la loi fédérale sur l'électricité.

Brèves

- Le 10 juillet 2025, le département d'état (DoS) a [indiqué](#) que Marco Rubio avait rencontré le premier ministre malaisien Anwar Ibrahim à Kuala Lumpur. Le DoS précise qu'ils se sont engagés à renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie nucléaire civile, des minéraux critiques et des technologies avancées, y compris par des efforts conjoints visant à établir des chaînes d'approvisionnement résilientes en minéraux critiques et à renforcer la sécurité des technologies liées aux puces d'IA. Le DoS a [indiqué](#) également qu'un mémorandum d'entente sur la coopération stratégique dans le domaine du nucléaire civil (Memorandum of Understanding Concerning Strategic Civil Nuclear Cooperation) a été signé entre les deux Etats à cette occasion et que des négociations sont en cours en vue de conclure un accord de coopération nucléaire civil dit « 123 ».
- Le 8 juillet, le département de l'Intérieur (DoI) a [annoncé](#) la signature d'un protocole d'accord entre les États-Unis et Israël, visant à renforcer la coopération dans les domaines de

l'énergie et de l'intelligence artificielle. Signé par les président et vice-président du Conseil national pour la dominance énergétique, ainsi que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis, le communiqué précise que ce partenariat permettra aux deux pays de mobiliser leurs institutions de recherche et leurs secteurs technologiques pour rester des leaders en matière d'IA et de domination énergétique. Il prévoit également une collaboration sur l'analyse de la demande énergétique liée aux centres de données, l'optimisation des réseaux, la cybersécurité alimentée par l'IA, le partage de bonnes pratiques et le lancement de projets pilotes bilatéraux.

- Le [département de l'énergie](#) (DoE) et le [département de l'intérieur](#) (DoI) ont chacun annoncé le 30 juin 2025 une réforme de leurs procédures respectives d'application de la loi nationale sur la politique environnementale (NEPA). Le DoE et le DoI indiquent que ces réformes s'inscrivent dans un effort gouvernemental visant à rétablir le bon sens dans le processus l'octroi des permis et à empêcher que des réglementations inutiles soient utilisées pour freiner l'innovation et le développement américains.

Transport et infrastructure

5. Le Secrétaire aux transports lance une série d'initiatives dans le domaine routier

Le 27 juin, se référant à l'executive order « [Enforcing commonsense rules of the road for America's truck drivers](#) » du 28 avril 2025, le secrétaire aux transports S. Duffy a [annoncé](#) plusieurs mesures en faveur des camionneurs. Mises en œuvre par la FMCSA, l'agence du Département des transports (DoT) chargée du transport routier de marchandises, ces mesures comprennent notamment :

- la mise à disposition de 275 M\$ d'aide fédérale pour aménager de nouvelles aires de stationnement et de repos pour les chauffeurs de poids-lourds ;
- l'abandon d'initiatives réglementaires antérieures qui visaient notamment à requérir l'installation sur les poids-lourds de limiteurs de vitesse et de tachygraphes électroniques (electronic logging devices – ELD) ;
- le lancement de programmes pilotes visant à étudier et tester différentes modalités d'assouplissement des règles de temps de conduite et de repos applicables aux chauffeurs de poids-lourds ;

- la modernisation des outils numériques de la FMCSA pour améliorer les procédures et l'accompagnement des camionneurs.

Toujours en se référant à l'executive order mentionné supra, le Secrétaire aux transports a également [annoncé](#), le même jour, le lancement d'un vaste audit national conduit par la FMCSA portant sur les procédures des Etats fédérés en matière de délivrance de permis poids-lourds (commercial driver's license – CDL) à des individus qui ne sont pas citoyens ou résidents américains. Selon S. Duffy, cet audit doit permettre d'identifier et de stopper de potentielles pratiques abusives de manière à s'assurer que, conformément à la règle fédérale qui doit s'appliquer sur tout le territoire, seuls les individus qualifiés et en règle puissent recevoir un CDL.

Enfin, le 1^{er} juillet, le Secrétaire aux transports a [écrit](#) à l'ensemble des gouverneurs des Etats fédérés pour leur annoncer le lancement d'une initiative nationale sur la sécurité routière nommée SAFE ROADS (Safe Arterials for Everyone through Reliable Operations and Distraction-Reducing Strategies). Supervisée par la FHWA, l'agence du DoT chargée des infrastructures routières, l'initiative SAFE ROADS porte sur le réseau routier hors autoroutes qui, selon le DoT, concentrerait plus de la moitié des morts de la route aux Etats-Unis. Dans sa [lettre](#) aux gouverneurs, S. Duffy enjoint les autorités locales des Etats fédérés à constituer et faire remonter à son administration, sous 60 jours, une liste étayée des sections et intersections posant le plus de risques au plan de la sécurité routière sur leurs portions du réseau concerné. Selon ce courrier, il s'agira ensuite, dans le cadre d'un partenariat établi entre la FHWA et les autorités locales dans le cadre de SAFE ROADS, de traiter les risques identifiés d'ici la fin de l'année fiscale 2026, avec l'objectif final de rendre la circulation sur l'ensemble des chaussées plus claire et lisible « pour tous les usagers, notamment les piétons, les opérateurs de véhicules et les véhicules automatisés ».

6. Le Département des transports révisé les procédures de plusieurs de ses agences en matière d'autorisation environnementale

Le 30 juin, le Département des transports (DoT) a [annoncé](#) la révision des procédures d'autorisation environnementale, dites procédures « NEPA » (National Environmental Policy Act), appliquées par plusieurs de ses agences : la FAA (aviation civile), la FHWA (réseau routier), la FRA (transport ferroviaire) et la FTA (transports en commun).

Cette révision prévoit en particulier :

- la mise en place de délais limites fermes et de nombres de pages maximaux pour les études conduites dans le cadre des examens environnementaux ;
- la clarification des limites du champ d'application des procédures NEPA aux agences fédérales, pour n'y inclure que les actions fédérales pour lesquelles les agences commanditaires disposent de « suffisamment de contrôle et de pouvoir » pour prendre en compte les effets environnementaux des projets ;
- la simplification des procédures permettant aux agences de définir des catégories dérogatoires (categorical exclusions – CE, permettant l'application d'un cadre réglementaire allégé) et la mise en place de reconnaissances réciproques entre agences de ces catégories dérogatoires pour minimiser les examens redondants.

Selon le communiqué du DoT, ces révisions de procédures NEPA constituent des « réformes historiques ». Les premières engagées à l'échelle de l'ensemble du DoT depuis près de 40 ans, elles s'inscrivent dans l'orientation établie par l'administration Trump pour « réformer, moderniser et accélérer le processus fédéral d'autorisation environnementale pour supprimer les délais inutiles qui freinent le développement de projets pour des infrastructures sûres et fiables à travers le pays ».

Industrie

Brèves

- Nvidia est [devenue](#) le 9 juillet 2025 la première entreprise de l'histoire à atteindre les 4 000 Md\$ de capitalisation. 1^{ère} entreprise du monde par sa capitalisation boursière devant Apple et Microsoft, Nvidia avait franchi la barre des 1 000 Md\$ en juin 2023.

Numérique et innovation

7. La Cour suprême valide la loi texane sur la vérification d'âge en ligne

Le 27 juin, la Cour suprême des États-Unis a [jugé](#), par six voix contre trois qu'une loi texane imposant une vérification d'âge pour accéder à certains contenus en ligne ne violait pas la liberté d'expression

protégée par le premier amendement de la Constitution des Etats-Unis.

Adoptée en 2023, la [loi](#) oblige les sites diffusant majoritairement du contenu sexuellement explicite à vérifier l'âge de leurs utilisateurs. Cette mesure a été contestée en justice par la Free Speech Coalition, association représentant l'industrie du divertissement pour adultes, qui y [voyait](#) une intrusion excessive dans les droits des adultes légalement autorisés à accéder à ces contenus. Après avoir été suspendue par un juge fédéral en première instance, la loi a été partiellement rétablie en appel, avant d'être finalement examinée par la Cour suprême.

Dans son opinion majoritaire, la Cour a estimé que le Texas poursuivait un objectif légitime de protection des mineurs et que l'impact de la loi sur la liberté d'expression des adultes était « accessoire ». Dans une opinion dissidente, les juges minoritaires ont [critiqué](#) cette décision, estimant que la Cour aurait dû appliquer un contrôle plus rigoureux et examiner si des alternatives moins intrusives permettaient d'atteindre le même objectif.

La décision de la Cour suprême a été saluée par plusieurs associations de protection de l'enfance, dont la [New York Families Foundation](#), qui y voit la reconnaissance du droit des États à protéger les mineurs de la pornographie en ligne en appelant à l'adoption de mesures similaires dans d'autres juridictions. [L'Electronic Privacy Information Center](#), organisation de défense des droits numériques, s'est également félicitée de la reconnaissance du principe de protection des mineurs, tout en alertant sur l'absence d'incitations claires pour encourager le développement de solutions de vérification d'âge respectueuses de la vie privée des utilisateurs.

8. Le Congrès adopte une loi de réconciliation budgétaire comprenant des mesures sectorielles sur la vente de spectre hertzien et l'usage de l'IA par l'administration

Le 4 juillet, le président Donald Trump a [promulgué](#) la loi de réconciliation budgétaire, intitulée *One Big Beautiful Bill Act* (OBBBA), à la suite de son adoption par le Congrès. Le texte comprend notamment des dispositions relatives à l'allocation de ressources en spectre hertzien et au développement de l'intelligence artificielle au sein de l'administration fédérale.

La loi [rétablit](#) pour une durée de dix ans l'autorité de la *Federal Communications Commission* (FCC) à procéder à des ventes aux enchères de spectre hertzien. Elle prévoit la mise à disposition d'au moins 800 MHz de bande passante, avec un objectif de 85 Md\$ de dollars de recettes fédérales. Bien que soutenue par l'industrie, cette

mesure a suscité des réserves notamment de la part de la Sénatrice Maria Cantwell (D-Washington), qui a [alerté](#) sur les risques d'interférences liés à la réaffectation de fréquences actuellement utilisées par l'armée.

L'OBBBA [alloue](#) également 150 M\$ au *Department of Energy* (DoE) pour financer le traitement et la structuration de ses données, en vue de leur exploitation par des modèles d'intelligence artificielle dits « transformationnels ». L'objectif serait d'accélérer l'innovation technologique du département, notamment par le biais de collaborations avec les National Laboratories — centres de recherche publics affiliés au DoE — et des partenaires industriels.

Brèves

- La presse [rapporte](#) qu'OpenAI aurait conclu un accord avec Oracle lui permettant d'utiliser son infrastructure cloud pour un montant de 30 Md\$ par an à partir de 2027, en échange d'un accès à une capacité totale de 4,5 GW aux Etats-Unis. L'accord s'inscrirait en partie dans le cadre de l'initiative Stargate, une coentreprise réunissant OpenAI, Oracle et SoftBank.
- D'après plusieurs médias, Meta [envisagerait](#) de lever 29 Md\$ auprès de capitaux privés pour financer la construction d'infrastructures de calculs aux États-Unis. Cet investissement reposerait notamment sur un apport de 3 Md\$ de fonds propres investis notamment par Apollo, KKR, Brookfield, Carlyle et PIMCO, adossé à 26 Md\$ de dette.
- Le 1er juillet, le président de la FCC Brendan Carr a [présenté](#) un plan d'action baptisé "Build America" visant à accélérer le déploiement d'infrastructures de connectivité haut débit aux États-Unis. L'agenda prévoit notamment la mise aux enchères de nouvelles bandes de spectre hertzien, la simplification de réglementations jugées obsolètes, et la garantie de conditions de travail adéquates pour les employés du secteur.
- Le 2 juillet, Hewlett Packard Enterprise (HPE) a [officialisé](#) l'acquisition de Juniper Networks, fournisseur d'infrastructures réseau, pour un montant de 13,4 Md\$. HPE a indiqué que cette opération visait à renforcer sa position sur le marché en croissance des solutions intégrant réseau et intelligence artificielle.
- Selon la [presse](#), Microsoft aurait annoncé le 2 juillet la suppression d'environ 9 000 postes, soit près de 4% de ses effectifs, dans le cadre d'un plan de restructuration touchant plusieurs divisions de l'entreprise.

9. Le secteur pharmaceutique réagit modérément à la menace de 200% de droits de douane

S'exprimant à l'occasion d'une réunion de son cabinet à la Maison Blanche le 8 juillet 2025, le Président D. Trump a [déclaré](#) qu'il pourrait annoncer prochainement des droits de douane additionnels de 200% sur les produits pharmaceutiques. Il a également précisé que l'industrie pourrait se voir octroyé un délai d'« un an ou un an et demi » avant la mise en œuvre effective de ces droits, afin de relocaliser ses activités de production aux Etats-Unis. Certaines analyses ont [souligné](#) que la faible réaction des marchés à cette nouvelle menace de l'administration sur le secteur pharmaceutique, le cours des actions des grandes entreprises restant globalement stables, avec une baisse modérée des valeurs des multinationales présentant des activités de production particulièrement mondialisées, à l'image d'Eli Lilly (-2,24%). D'autres ont [rappelé](#) que le taux de 200% de droits sur ce secteur avait déjà été évoqué par D. Trump lors de sa rencontre avec le Premier ministre irlandais, regrettant que les entreprises pharmaceutiques aient choisi de délocaliser leurs productions dans ce pays pour des raisons fiscales. Selon des données du US Census Bureau mises en valeur par le WSJ, l'Irlande [était](#) de loin le premier exportateur de produits pharmaceutique vers les Etats-Unis en 2024, suivie de la Suisse et de l'Allemagne, alors que l'Inde et la Chine occupaient respectivement la 5^{ème} et la 8^{ème} position. La France ne figurait pas parmi les 10 premières sources d'approvisionnement américain. Le principe d'un délai de grâce octroyé aux entreprises pharmaceutiques avant la mise en œuvre des droits avait également déjà été [évoqué](#) par le Président à l'occasion d'un rallye « Invest in America » en avril. Toutefois, un délai d'un an ou un an et demi apparaît insuffisant à certains analystes du secteur, qui [remarquent](#) que la relocalisation de capacités de productions aux Etats-Unis prendrait plusieurs années, ce malgré les incitations répétées de l'administration Trump, y compris au travers de son décret exécutif de mai dernier [voir [Brèves sectorielles du 9 mai 2025](#)]. Selon ces analystes, les entreprises pharmaceutiques continuaient leur travail d'influence auprès de l'administration afin de la convaincre que de tels droits de douane seraient contreproductifs pour l'industrie et le système de santé américain.

Brèves

- Le 8 juillet, l'entreprise de dispositif médicaux américaine Medtronic a [annoncé](#) la nomination de Chad Spooner en tant que directeur financier de MiniMed, le spin-off qui résultera de la scission du segment diabète de Medtronic, annoncée en mai dernier et qui devrait aboutir courant 2026 [voir [Brèves sectorielles du 23 mai 2025](#)]. C. Spooner exerçait précédemment les fonctions de directeur financier du groupe français BIC.
- Le 9 juillet 2025, le groupe pharmaceutique américain Merck a [annoncé](#) son acquisition de l'entreprise de biotechnologies Verona, basée en Caroline du Nord et spécialisée dans le développement de traitements contre les maladies respiratoires. Le montant total de la transaction, qui devrait être achevée au quatrième trimestre 2025, est d'environ 10 Md\$.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Washington

washington@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER des États-Unis

Abonnez-vous [ici](#)